

Communiqué de presse

10.08-2205-CP-Comptes-2021.docx

Comptes 2021 de la Ville de La Tour-de-Peilz

Un exercice bénéficiaire avec une marge d'autofinancement en forte hausse

Les comptes 2021 bouclent sur un excédent de revenus de 1.18 million de francs, alors que le budget (avec crédits extra-budgétaires) prévoyait un déficit de quelque 1.42 million. Ce résultat comprend une provision de 1.24 million pour le solde favorable de la part boélande à la péréquation intercommunale. La marge d'autofinancement atteint 6.24 millions.

Après deux exercices déficitaires, les comptes 2021 de la Commune sont réjouissants, avec un total de charges de 79.17 millions et des revenus de 80.35 millions. Hormis les attributions aux fonds de réserves plus conséquentes que budgétées, les charges de fonctionnement sont maîtrisées. Les revenus sont supérieurs de 5.79 % au budget (75.95 millions), essentiellement grâce à des recettes fiscales en hausse, de 52.76 millions en comparaison aux 48.95 millions attendus, représentant le meilleur résultat de l'histoire de la Commune. L'impact du COVID-19 sur les comptes 2021 n'est pas significatif.

Les impôts sur les personnes physiques (35.64 millions) sont supérieurs de 2.99 millions au budget, avec une évolution rassurante tant de l'impôt sur le revenu que sur le capital.

Du côté des personnes morales, les recettes fiscales de 9.59 millions contre 8.32 millions au budget représentent le meilleur résultat à ce jour. L'impôt sur le bénéfice laisse apparaître une belle surprise, avec 7.16 millions dans les comptes contre 3.00 millions au budget (+ 4.16 millions). L'impôt sur le capital de 1.18 million reprend des couleurs suite au recul inattendu à 0.02 million en 2020.

Les impôts conjoncturels (droits de mutations, impôt sur les successions et donations, impôt sur les gains immobiliers) de 3.82 millions sont inférieurs de 0.78 million au budget.

En 2021, la valeur du point d'impôt à La Tour-de-Peilz atteint Fr. 683'044.-, soit Fr. 55.89 par habitant, alors que la moyenne cantonale s'établit à Fr. 43.70. Le montant de la dette, en augmentation de 11.96 millions par rapport à 2020, atteint 49.26 millions de francs, soit 4'021.- par habitant, en comparaison avec la moyenne de Fr. 6'398.- des quatorze villes vaudoises. L'accroissement est largement expliqué par des investissements nets de 10.08 millions.

Dans le même temps, la participation de la Commune à la péréquation intercommunale (comprenant la péréquation directe, la facture sociale et la réforme policière) augmente de 18.84 millions (décompte 2020) à 21.12 millions (estimation 2021).

La Tour-de-Peilz, le 9 mai 2022

